



VINÇOTTE asbl

Organisme de contrôle agréé | Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail

Siège social: Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde • Belgique

TVA: BE 0402.726.875 • RPM Bruxelles • BNP Paribas Fortis: BE 25 2100 4144 1482 • BIC: GEBABEBB

- Bollebergen 2a bus 12, 9052 Gent
- Jan Olieslagerslaan 35, 1800 Vilvoorde
- Noordersingel 23, 2140 Antwerpen
- Rue Phocas Lejeune 11, 5032 Gembloux

Tel: +32 9 244 77 11
 Tel: +32 2 674 57 11
 Tel: +32 3 221 86 11
 Tel: +32 81 432 611

gent@vincotte.be
 brussels@vincotte.be
 antwerpen@vincotte.be
 gembloux@vincotte.be

Rapport : 30707997
 Membre : M. Minaron Christian
 Personne à contacter : MARTIN B.H. Avenue de GASPERI, 4
 V/référence : 1340 OTTIGNIES LOUVAIN - LA NEUVUE
 Date de prestation : 13/11/2020
 Exécuté par : STEPHANES Fabrice
 Lieu de prestation : idem

RAPPORT DE CONTRÔLE D'UN RÉSERVOIR DE MAZOUT DE CHAUFFAGE

LOCALISATION: pelouse avant garage

BASE DE NOTRE EXAMEN:

- Arrêté du Gouvernement Wallon du 03/07/1997
- Arrêté du Gouvernement Wallon du 30/11/2000
- Arrêté du Gouvernement Wallon du 17/07/2003 et 24/07/2008
- Arrêté royal relatif au stockage de liquides du 13 mars 1998

CARACTÉRISTIQUES DU RÉSERVOIR:

- Numéro:
- Matière: Acier
- Volume: 5000
- Réservoir aérien: simple paroi double paroi paroi visible paroi non visible
- Réservoir enterré: simple paroi double paroi
- Date de mise en service ou contrôle précédent: 23/10/2017
- Permis d'exploitation réf.:
- Déclaration d'établissement de classe 3 réf.: à déclarer

CONTRÔLES RÉALISÉS:

- Examen du rapport précédent
- Examen visuel de l'installation de stockage
- Contrôle du système d'avertissement ou du dispositif anti-débordement sifflet
- Contrôle de présence d'eau ou de boue dans le réservoir
- Contrôle du système de détection de fuites
- Contrôle de pollution à l'extérieur du réservoir aérien
- Contrôle de pollution dans la chambre de visite
- Mesure de différence potentielle entre réservoir et sol
- Contrôle de la protection cathodique
- Examen de corrosivité du sol
- Epreuve d'étanchéité du réservoir
- Epreuve d'étanchéité des tuyauteries
- db dans la phase liquide: -4
- db dans la phase gazeuse: -4
- Appareil(s) utilisé(s):
- Type de récepteur: SDT 1502 DAT-046
- Type de sondes: 0200P 2815 M/2020
- db sonde phase liquide avant test: -38
- db sonde phase gazeuse avant test: -39
- Examen visuel de la paroi extérieure du réservoir
- Examen visuel de la paroi intérieure du réservoir

OBSERVATIONS: Rien
Cetle citroune reste à déclarer à votre administration communale, déclaration de classe 3.

NOUS NE POUVONS PAS ÊTRE TENUS RESPONSABLE DES ÉVENTUELS DÉGÂTS CAUSÉS À VOTRE RÉSERVOIR QUI SONT DUS À UNE APPLICATION STRICTE DES IMPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

CONCLUSION:

- Installation conforme (Vert).
- Installation à rendre conforme (Orange).
- Installation non conforme (Rouge).
- Prochain contrôle avant le: 13/11/2023

Nom et signature client

[Signature]

EMD
B.C.

Pour le Directeur Général
L'inspecteur

[Signature]

ingen / Reçu - n° 178221

/ de :

M I N N O N C H R I S T I A N

Bedrag in euros / Montant en euros

250,00

Bedrag in letters / Montant en lettres :

Deux cent cinquante Euros.

Verslag / Rapport N°

30707997

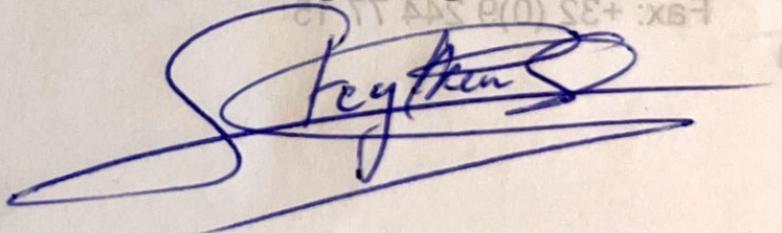
Datum:

13 / 11 / 20

Agent N°:

AV4636

Handtekening / Signature :



CHEQUE

BANK TERMINAL

Factuur te sturen / Facture à envoyer

CERTIFICAT D'ENTRETIEN : NET

Date : 11/10/22 Temps : 8h Empl. :

- Nettoyage des :**
- Cheminées
 - Chaudières Gaz/Mazout
 - Brûleurs
 - Poêles
 - Chauffe eau/bain

Client :
 Rue : Av. de
 Localité : St Hippolyte
 Tél. : 0475/.....

- Travaux et contrôle
- 1 CHAUDIERE + BRULEUR + CHEMINEE MAZOUT
 - CHAUDIERE + CHEMINEE GAZ
 - CHEMINEE
 - POELE
 - CHAUFFE - EAU

Remarques spéciales :

Je déclare avoir exécuté les travaux d'entretien précitées, inclus le contrôle prescrit en exécution de la loi contre la pollution de l'air.
 Signature du technicien

testo 300
 Version firmware: 61473827/BE
 Version software: 1.10.7147
 Dernier entretien: 12.7.7.14313
 02.09.22

JVP maintenance
 Controle périodique
 jos-ram-on@hotmail.com

Combustible: Fioul Domes
 O₂ Ref: 3.0 %
 CO₂ max: 15.2 %

Combustion
 11/10/22 10:32

165.2 °C	TF
17.2 °C	TA
148.0 °C	Temp. appareil
13.10 %	CO ₂
67 ppm	CO
86 mg/kWh	CO
2.9 %	O ₂
-9.7 Pa	Tirage
93.4 %	η
87.4 %	η Hs
49.4 °C	Td ac

ATTESTATION

Application du taux de T.V.A. de 6% aux travaux immobiliers affectés à des logements privés en vertu des dispositions de l'arrêté royal du 18 juillet 1986 modifiant l'arrêté royal n° 20 du 20 juillet 1970 fixant les taux de la taxe sur valeur ajoutée et déterminant la répartition des biens et des services entre ces taux.

Le soussigné,
 déclare :
 que le bâtiment sis :

- dont il est propriétaire, locataire, usufruitier, gérant
- aura effectivement été occupé depuis cinq ans au moins à la première date d'exigibilité de la T.V.A. relative aux travaux.
 - Sera effectivement et exclusivement ou principalement utilisé comme logement privé après l'exécution des dits travaux,

Fait à St Hippolyte, le 11/10/22

Signature,

Prix :
 Acompte :
 Solde : 180,20€

Pc Bankin
 Be 37 0016 84 92 1928
 com. Mimonon

LIQUIDE/CHEQUE/FACTURE